



PRIX NATIONAL DU
GÉNIE ÉCOLOGIQUE

RETOUR D'EXPERIENCE

AMÉNAGEMENT DELALISIÈREDUPRÉ NORMAND À LOUVIGNY (14111)

Source : Prix National du Génie Écologique
Finaliste 2024 catégorie "Amélioration des services rendus par les écosystèmes et les sols"

HISTORIQUE ET CONTEXTE DE LA DEMARCHE

Depuis quelques années, la commune de Louvignysouhaitait mener à bien

l'aménagement du bois communal, situé à proximité immédiate de la mairie, trop peu mis en valeur et d'en faire le prolongement du square René Lemièr, fréquenté par les familles.

L'opportunité d'obtenir des subventions pour ce type de projet a permis sa concrétisation en 2022 et la démarche menée avec le bureau d'architecte paysagiste a conduit à élargir le projet à la prairie voisine.



La mise en oeuvre de ce jardin naturel de grande échelle correspondait aux objectifs environnementaux de l'équipe municipale.

En effet, il permettait de restaurer la biodiversité dans un secteur de la commune où l'intervention humaine se bornait à une tonte systématique de la prairie et un débroussaillage occasionnel de l'espace boisé.

En outre, dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique, le projet offrait des îlots de fraîcheur aux habitants actuels et aux générations futures.

Enfin, la présence d'une classe d'enfants en situation de handicap dans l'école élémentaire nécessitait d'implanter une aire de jeux inclusive sur le site, en lieu et place de l'ancienne structure vieillissante en plastique.

PRÉSENTATION DU PROJET

LOCALISATION



LOUVIGNY (14111)

SURFACE DU PROJET

43ha

MONTANT GLOBAL

283 501 €

STRUCTURE PORTEUSE

Commune de LOUVIGNY (14111)

MILIEU CONCERNÉ

Zone humide
(et milieu péri-urbain)

TYPE D'ACTION

- Restauration de milieux
- Amélioration des services rendus par les écosystèmes et les sols

OBJECTIFS DU PROJET

- Supprimer ou déplacer la fréquentation indésirable.
- Créer des espaces pédagogiques sur la biodiversité

ENJEUX ET OBJECTIFS DU PROJET

Enjeux :

Le souhait de la commune était de permettre aux habitants et à de nombreux autres publics de se réapproprier un patrimoine naturel tout en créant une dynamique de tourisme nature.. En outre, l'aménagement de cet espace devait améliorer la qualité de vie des riverains . Un an après l'achèvement, les habitants se sont complètement appropriés le site qui est devenu un lieu de découverte : organisation d'animations diverses autour de l'éco- pâturage (tonte et fenaison), découverte des oiseaux et de leur habitat avec le Groupement ornithologique de Normandie, chantiers participatifs, concerts dans le théâtre de verdure, course aux oeufs à Pâques, ou simplement un but de promenade très prisé des loupiciens (habitants de Louvigny) mais également de nombreux habitants des communes voisines. Outre la présence du troupeau de moutons de l'espèce "Landes de Bretagne" en lieu et place de la tonte mécanique, la biodiversité a réinvesti le site grâce à la restauration des écosystèmes (grenouilles rousses et libellules dans la mare , retour de nombreux insectes et d'oiseaux dans les deux prairies fleuries)

Objectifs :

-Ouvrir le milieu au regard et à un nouveau public. Supprimer ou déplacer la fréquentation indésirable.

-Permettre aux habitants de se réapproprier un espace périurbain dégradé.

-Créer des espaces pédagogiques de découverte de la biodiversité (bois, mare, verger conservatoire, enclos d'écopâturage, prairie à fauchage tardif, espaces d'observation du paysages de la faune et de la flore) et récréatifs comme la création de jeux et de cabanes, l'installation de jeux inclusifs (adaptés aux enfants en situation de handicap), et d'un théâtre de verdure, de préférence en bois pour rappeler le boisement environnant. Faire de cet espace protégé un lieu de quiétude et de détente pour les enfants, les familles et exprimer tout le potentiel du site avoisinant. Chaque action ou aménagement devait avoir pour visée d'avoir un impact positif sur l'environnement, la biodiversité ou la qualité de vie des habitants.



la nouvelle aire de jeux - inclusive



la balançoire nid d'oiseau

MÉTHODES DE GÉNIE ÉCOLOGIQUE

La volonté de la municipalité a été de mener ce chantier dans une démarche environnementale vertueuse tant au niveau des matériaux mis en oeuvre que du recyclage des déchets. Une étude préalable de la faune et de la flore a été commandée à un écologue (voir en pièce jointe) et un suivi annuel est réalisé. L'entretien du site, en gestion différenciée, et avec du matériel à faible portance sur les sols, tient compte des préconisations de ce professionnel. Tous les végétaux plantés ont été achetés dans des pépinières normandes. Les terres mouvementées ont été réemployées sur place sans aucun export en site d'enfouissement . Les cheminements internes ont été réalisés en sable ou en copeaux de bois broyés sur place à partir des arbres du taillis abattus ou élagués. La haie sèche du parking provient exclusivement des branches coupées sur place.



Arrivée de la cabane de l'institut Lemonnier



Le platelage de la mare



Aminagement du sous-bois

MÉTHODES DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Grâce à l'inventaire faune et flore réalisé par l'écologue, un plan de gestion différenciée sur 7 ans a été mis en place : fauche tardive, éco pâturage, fenaison, haie sèche en fascine.

MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS

- Le matériel utilisé est à faible portance sur les sols : petite pelle à chenilles, porte outils avec faucheuse pour la roselière, mini botteuse, huile hydraulique biodégradable.
 - équipe de 4 à 5 personnes sur une année avec quelques interruptions.
- Tous et toutes ont suivi une formation en génie écologique



DÉMARCHE D'ÉCO-CONCEPTION

La volonté de la municipalité a été de mener ce chantier dans une démarche environnementale vertueuse tant au niveau des matériaux mis en oeuvre que du recyclage des déchets.

Une étude préalable de la faune et de la flore a été commandée à un écologue et un suivi annuel est réalisé.

L'entretien du site, en gestion différenciée, tient compte des préconisations de ce professionnel.

Tous les végétaux plantés ont tous été achetés dans des pépinières normandes.

Les terres mouvementées ont été réemployées sur place sans aucun export en site d'enfouissement.

Les cheminements internes ont été réalisés en sable ou en copeaux de bois broyés sur place à partir des arbres du taillis abattus ou élagués.

La haie sèche du parking provient exclusivement des branches coupées sur place.

Chaque action ou aménagement devait avoir pour visée d'avoir un impact positif sur l'environnement, la biodiversité ou la qualité de vie des habitants. On a souhaité, par exemple, réduire au maximum les émissions de CO2 ou encore, compenser vis à vis d'autres projets de développement de la commune de Louvigny.



Creusement de la mare



chantier participatif
"copeaux"

Nettoyage du sous-bois.

ANIMATION DU PROJET

Réunions publiques de présentation du projet avant le lancement. Communication sur le site Web de la commune et via l'application Citykomi (messaging). Information des habitants à chacune des étapes importantes du chantier. Proposition de chantiers participatifs (étalement des copeaux dans le cheminement du bois). Grande disponibilité des entreprises pour répondre aux interrogations des habitants sur le site.



l'arrivée du troupeau



Chantier foins

PARTENAIRES DU PROJET

Liste des partenaires :

- Techniques : Le CAUE 14 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement), Atelier de paysage et d'urbanisme ZENOBIA, Entreprise paysagiste SOLVEG - à BEAUMAIS (14620)
- Scientifiques : Ecologie : Bureau d'études Pierre DUFRENE
- Financiers : Département du Calvados : subvention au titre du Contrat de territoire, Europe : subvention LEADER, Mécénat Caisse d'Epargne de Normandie

COÛT DE L'OPÉRATION ET FINANCEMENTS

Coûts détaillés de l'opération :

Coût total de l'aménagement : 283 501 € dont 36 000 € pour la structure de jeux inclusive.

Modalités de financement :

Subventions :

50 000 € fonds LEADER

126 046 € Contrat de territoire département 14

Mécénat Caisse d'Epargne : 9 000 €

Auto financement : 98 455 € soit 35 % du coût global

CALENDRIER DU PROJET

Année 2015	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Année 2023
Action : Etude CAUE14	Action : Envoi des dossiers de subventions. Phase de concertation avec la population.	Action : Lancement de l'appel d'offres. Etude faune et flore par l'écologue	Action 1 : février/démarrage du chantier Action 2 : Recherche aire de jeux inclusives avril : arrivée du troupeau de moutons ; Animations tonte et fenaison	Action 1 : suite du chantier. Janvier /Plantation du verger, Action 2 : février/ installation de l'aire de jeux . Action 3 : Juin/Inauguration

Date de fin de projet : Juin 2023 (Film drone : <https://youtu.be/tN0gW3YTxA?si=meEKMJXku73fTTF7>)

BILAN GÉNÉRAL DU PROJET

Nous avons immédiatement constaté lors des fortes pluies, que l'eau suivait le circuit des différents paliers et redans, et s'infiltrait plus lentement pour repartir vers l'Orne. Les zones humides ont ainsi retrouvé leur fonctionnalité. Des amphibiens qui n'étaient pas présents lors de l'inventaire initial ont déjà commencé à coloniser la grande mare. Les hôtels à insectes sont habités et la roselière accueille désormais des rousserolles effarvattes. Les prairies fleuries sont composées de mélanges spécial pollinisateurs avec des graines de fleurs sauvages (label végétal local). Les auxiliaires luttent contre les prédateurs du verger. Les nombreuses plantations créent des îlots de fraîcheur sur le site et des habitats pour la faune. Le chantier a connu très peu de difficultés grâce à l'excellente cohésion entre les élus et les professionnels. L'unique mauvaise surprise a peut être été le coût exorbitant des jeux inclusifs que l'équipe n'avait pas prévu à cette hauteur et qui a « plombé » le budget. Des jeux moins sophistiqués auraient peut être faits tout autant l'affaire ...

Points forts
- L'adhésion des habitants - l'appropriation des lieux par les enseignants et les enfants - l'explosion de la biodiversité sur le site - l'« adoption » des moutons par les écoliers - le nombre de promeneurs de communes voisines qui viennent y déambuler - la participation des étudiants d'un lycée professionnel (CAP Bois) pour dessiner et fabriquer une cabane d'enfants. - les animations variées rendues possibles par ce site
Points faibles
-le coût de la structure de jeux inclusifs - l'entretien sur la durée - les quelques incivilités à gérer (chiens en liberté dans l'aire de jeux, déjections canines dans les cheminements, disparition des nichoirs, bris d'un hôtel à insectes ...)
Pistes d'amélioration
- ??

PERSPECTIVES

POURSUITE DU PROJET

Unan après son inauguration, le site est plus beau que jamais ; La végétation prend ses aises. La mare se remplit et la faune investit les lieux. La difficulté majeure consiste à garder l'esprit réserve nature malgré la fréquentation croissante et les incivilités qui vont avec (chiens en liberté dans l'espace boisé, cyclistes imprudents, branchages cassés...) Cette délicate organisation va également devoir être gérée lors de la première récolte des fruits du verger communal. Un projet de ruche pédagogique est également en réflexion

TRANSPOSABILITÉ DE LA DÉMARCHÉ

Un cahier complet de mise en oeuvre des différentes étapes de conception et de travaux a été créé avec les méthodes utilisées de manière à dupliquer des chantiers similaires. Plusieurs collectivités se sont déjà intéressées au projet, à plus forte raison depuis l'obtention d'un prix au titre des victoires de l'investissement local en avril 2024 (lien ci-joint)



ILLUSTRATIONS DU PROJET



